

Election au Conseil d'Administration de la BnF

Pourquoi se présenter à l'élection du conseil d'administration de la BnF ?

Le CA de la BnF est l'instance décisionnaire de la politique générale de l'établissement qui entérine les grandes décisions le concernant, comme le vote de son budget. Il réunit la direction de la BnF, des représentant-e-s de ses tutelles (ministère de la Culture, ministère des Finances, ministère de l'Enseignement Supérieur), des représentant-e-s des lecteurs/trices, des personnalités extérieures et des représentant-e-s du personnel.

Pour la section SUD Culture de la BnF, se présenter à l'élection au CA répond à plusieurs raisons :

- Accéder aux informations et à une documentation importante pour analyser le fonctionnement de notre établissement (comme le budget) et agir en conséquence, en particulier en partageant ces informations avec les agent-e-s.

- Pouvoir interpeller les représentant-e-s des tutelles sur la situation de l'établissement.

- Porter les revendications de notre organisation syndicale et celles décidées avec les agent-e-s lors de mobilisations pour transformer cette instance en lieu de négociation et d'avancées sociales.

Mais cela n'est possible que par la construction d'un rapport de force face à la direction de la BnF et aux tutelles dont l'essentiel a lieu en dehors des instances et des élections.

Car ne nous leurrions pas, voter ne suffira pas pour améliorer les choses à la BnF. En effet, le CA est une instance à la démocratie biaisée, avec seulement 4 sièges sur 20 réservés aux représentant-e-s du personnel, ce qui assure qu'ils/elles ne peuvent jamais être majoritaires.

Les résultats des élections ne peuvent donc constituer en soi une force d'opposition et remplacer les luttes des agent-e-s. Ce n'est qu'à travers la construction collective de nos revendications, la tenue d'assemblées générales démocratiques et dans l'action directe que nous pouvons imposer de réels changements.

Ce qui passe aussi par la construction d'un outil syndical fort, indépendant, combatif et radical.

En revanche, le fait d'être élu-e au CA nous permet d'avoir les moyens de construire ces luttes, de renforcer notre action syndicale dans la continuité, d'imposer des sujets de négociations à la direction de la BnF et aux tutelles et ainsi d'en faire un des lieux d'actions de notre syndicalisme et de ses valeurs.

Voter pour SUD Culture au CA est donc l'occasion de soutenir nos actions, nos revendications et le syndicalisme radical dont nous sommes porteurs/euses.

Pour commencer à expliquer nos positions syndicales et nos revendications, nous avons choisi ici de développer plusieurs points correspondant aux luttes que nous menons. D'autres points seront présentés dans des tracts à venir.

Des moyens pour un service public de qualité à la BnF !

Avec la perte de près 10 millions d'euros de crédits en plusieurs années, la BnF a subi de plein fouet les politiques d'austérité gouvernementales. Derrière les attaques contre les droits et les conditions de travail des agent-e-s de la BnF, persiste une politique générale de casse des services publics, que l'on retrouve à l'oeuvre dans tout le ministère de la Culture, comme dans les universités ou encore les hôpitaux. À la BnF, après les avancées significatives gagnées lors de la grève de mai / juin dernier, le combat continue pour réclamer entre autres :

- L'arrêt de la casse de la BnF, avec des moyens budgétaires à la hauteur de nos besoins, une création massive de postes de titulaires et le respect de l'ensemble de nos missions en tant que bibliothèque de service public, tant au niveau des acquisitions que de la conservation. Cela commence par rétablir les 270 postes qui ont été supprimés à la BnF depuis 2009.

- Le rétablissement du budget de la conservation à un niveau acceptable pour une bibliothèque patrimoniale comme la BnF. Pendant plusieurs années, le budget de la conservation a baissé de manière importante, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'ouvrages restaurés ou envoyés en traitement de conservation. Cela

menace directement nos missions de conservation et de restauration des documents. Si ce budget a finalement été stabilisé récemment, il reste encore à un niveau trop bas par rapport à nos besoins. Il doit être augmenté !

- Une augmentation du budget de la formation et surtout un changement de la politique de formation à la BnF afin de permettre aux agent-es "vacataires" et aux agent-e-s de catégorie C de se former au même niveau que les autres catégories d'agent-e-s. Cela passe par une facilité d'accès à la formation sur le

temps de travail et par une adaptation du contenu des formations, entre autres celles sur les ressources numériques, sur le catalogue de la BnF, sur l'incidence des nouvelles technologies sur les métiers, etc. Une action sociale renforcée

► Une augmentation du budget du service de l'Action Sociale de la BnF, ainsi qu'une augmentation du parc de logements sociaux de la BnF pour faire face aux pertes de logements réservés et pour augmenter l'importance de ce parc, afin de pouvoir loger au moins 10 % du personnel de la BnF. Nous revendiquons aussi le rétablissement de la troisième tranche de la prestation CESU pour garde d'enfants de moins de 6 ans, sans condition de ressource afin que cela puisse profiter au plus grand nombre d'agent-e-s de la BnF possible, tout en conservant les mesures en faveur des familles mono-parentales. L'importance du travail du service de l'Action Sociale pour le personnel de la BnF nécessite de plus un renforcement de son effectif. Un effort pour les primes. Si notre organisation syndicale demande avant tout une hausse du point d'indice afin de permettre une hausse du salaire de base, ainsi que l'intégration des primes dans le salaire pour le calcul de la retraite, nous savons qu'il existe des primes importantes pour les agent-e-s de la BnF.

Nous demandons donc :

► La garantie d'une prime de fin d'année pour tous les personnels, titulaires, contractuel-le-s comme « vacataires », au montant rehaussé prenant en compte le taux des prélèvements sur les salaires et le coût de la vie. Cette prime de fin

d'année doit continuer à suivre le système mis en place en 2011, mais avec des montants rehaussés, à savoir 300 euros net pour tous/tes les agent-e-s dont le salaire est compris entre les indices 280 et 400 (soit à peu près la catégorie C), 225 euros net pour les indices 401 à 600 (soit à peu près la catégorie B) et enfin de 150 euros net pour les indices 601 à 697.

► Le versement en 2016 d'une prime de déménagement pour l'ensemble des personnels de catégorie C du site de Richelieu et de Louvois, comme en 2009, y compris pour les agent-e-s non-titulaires de groupe 1. Cette prime doit avoir le même montant qu'en 2009, à savoir 400 euros. Mais le plus important pour les

personnels du site Richelieu/Louvois, ce sont de bonnes conditions de travail, ce qui implique des effectifs suffisants par rapport à la charge de travail, le remplacement de tous les départs et de toutes les absences, du matériel de travail adapté, le moins de nuisances possibles à cause des travaux, le contrôle du port de charges, etc...

Article publié le 10 novembre 2016

Lire aussi : Faisons entendre la voix du syndicalisme radical !

- Emplacement : Accueil > Actualités > Expression des syndicats >
- Adresse de cet article :
<http://solidairesparis.org/election-au-conseil-d-administration-de-la-BnF>